

Le 7 novembre 1635, mourut la fondatrice du monastère, M^{me} la comtesse de Chevières.

En 1637, l'Eglise du couvent fut achevée, grâce aux libéralités de quelques pieux Lyonnais. Le sieur Scarron, trésorier de France, fit les frais du rétable de l'autel; le sieur Noirot donna un tabernacle, travaillé et doré en Flandre; un avocat, du nom de Faure, donna une lampe d'un travail fort délicat; son frère, chanoine de l'église de Saint-Just, fit présent de deux tableaux, qui furent placés aux deux côtés de l'autel, et d'une chapelle entière, c'est-à-dire de quatre chandeliers, d'une belle croix, d'un calice, de burettes avec leur plat, le tout en vermeil doré. Un peu avant sa mort, le même chanoine leur donna douze cents livres et une belle horloge. Pour tous ses dons, il pria seulement les religieuses de réciter en leur particulier, trois fois, chaque année, les vêpres des morts pour le repos de son ame, et de faire dire trois messes dans leur Eglise, à perpétuité, le jour de son décès. Les Mères de Gadagne et de Monteson, donnèrent de fort beaux pavillons de velours blanc et rouge qui paraient l'autel aux grandes solennités.

La Mère Marie-Hiérionime Chausse raconte, dans son *Histoire de l'établissement des Annonciades célestes*, beaucoup d'autres dons qui leur furent faits par la suite.

Le 25 février 1697, la Mère Gabrielle de Gadagne de Beauregard, à qui la Communauté devait beaucoup, fut emportée par une pleurésie.

La Mère Chausse, Religieuse Annonciade du monastère de Lyon, en a écrit une *Histoire*, à la suite de laquelle se trouve un abrégé de la vie des *Religieuses* qui y moururent, depuis la fondation du monastère en 1624, jusqu'à l'an 1698. L'auteur fut admise au couvent le 3 janvier 1652, et, le 11 février 1674, reçut la mission d'aller tenir compagnie quelque temps à la Prieure du monastère des Annonciades de